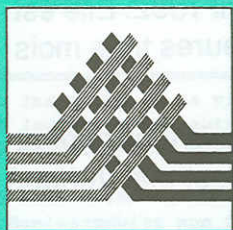


Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Salaires et Conventions salariales

Numéro 280 - 23 juin 1992

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE TRIMESTRIELLE SUR L'ACTIVITÉ ET LES CONDITIONS D'EMPLOI DE LA MAIN-D'OEUVRE AU 1^{ER} AVRIL 1992.

- **La durée hebdomadaire effective du travail** est restée stable par rapport au trimestre précédent. Elle s'établit, en moyenne, à 38,98 heures pour l'ensemble des salariés, à 38,87 heures pour les non-ouvriers et à 39,10 heures pour les ouvriers;
- **L'indice du taux de salaire horaire ouvrier** progresse de +1,3% au cours du premier trimestre 1992. Ceci porte son augmentation sur un an à +4,5%; sur la même période, les prix (hors tabac) ont augmenté de +3,1% et le SMIC progresse de +4,3%;
- **L'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés** progresse de +1,3% au cours du premier trimestre 1992; sur un an, l'augmentation est de +4,1%.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

La durée hebdomadaire effective du travail.

La durée hebdomadaire du travail des ouvriers reste stable début avril 1992. Elle est en légère augmentation pour les non-ouvriers (38,87 heures contre 38,85 heures trois mois plus tôt). Cette faible hausse semble de caractère purement saisonnier.

D'autre part, la concentration des effectifs ouvriers autour des 39 heures a légèrement diminué au profit des durées plus longues, celle des effectifs non-ouvriers s'est maintenue.

Durée hebdomadaire effective du travail - Série brute (Avril 1992)

Unité : heure

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	1991				1992	
	Janvier	Avril	Juillet	Octobre	Janvier	Avril
OUVRIERS						
U2 à U14. Activités retenues dans l'indice salaire (1)	39,09	39,10	39,16	39,14	39,11	39,12
U2 à U14. Ensemble des secteurs non agricoles.....	39,07	39,08	39,13	39,12	39,09	39,10
NON-OUVRIERS						
U2 à U14. Ensemble des secteurs non agricoles.....	38,85	38,86	38,86	38,87	38,85	38,87
OUVRIERS ET NON-OUVRIERS						
U2 à U14. Ensemble des secteurs non agricoles.....	38,96	38,96	38,99	38,99	38,97	38,98

(1) : Non compris SNCF, RATP, T04 « Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction » et T06 « Électricité, eau, gaz ».

Répartition des salariés (1) selon les tranches de durée du travail

Unité : %

TRANCHES DE DURÉE DU TRAVAIL		1991				1992	
		Janvier	Avril	Juillet	Octobre	Janvier	Avril
Moins de 39 heures :	Ouvriers.....	24,5	25,2	24,8	24,0	23,2	23,3
	Non-ouvriers.....	28,0	27,7	28,7	27,0	26,8	26,6
39 heures :	Ouvriers.....	57,1	56,1	55,4	57,2	58,7	58,3
	Non-ouvriers.....	62,5	62,6	61,7	63,4	64,0	64,1
Plus de 39 heures :	Ouvriers.....	18,4	18,7	19,8	18,8	18,1	18,4
	Non-ouvriers.....	9,5	9,7	9,6	9,6	9,2	9,3
Toutes tranches de durées :	Ouvriers.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Non-ouvriers.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) : Non compris SNCF, RATP, T04 « Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction » et T06 « Électricité, eau, gaz ».

Source : MTEFP, Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre.

L'évolution du taux de salaire horaire des ouvriers.

L'indice du taux de salaire horaire ouvrier progresse de +1,3% au cours du premier trimestre 1992. Le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier a gagné 0,6 point au cours du premier trimestre 1992. Sur les douze derniers mois, l'indice du taux de salaire horaire des ouvriers a augmenté de +4,5% alors que l'indice des prix (hors tabac) a crû de +3,1%; le gain en pouvoir d'achat sur un an s'élève donc à 1,4 point.

Le niveau du SMIC a augmenté de +2,0% au 1er mars 1992, ce qui explique que les salaires des ouvriers les moins qualifiés (niveau 1: +1,6%) ont progressé plus vite que ceux des ouvriers des niveaux supérieurs (+1,2 à +1,3%). Cependant sur un an, l'éventail des salaires ouvriers s'est ouvert: de +4,2% chez les ouvriers de niveau 1, l'augmentation atteint +5,4% chez ceux de niveau 7.

